



No. 009

Le 18 janvier 1990

SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL  
MIXTE CANADA-MEXIQUE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui que le Canada accueillera la septième réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique à Ottawa les 22 et 23 janvier.

M. Clark coprésidera les séances de travail du Comité avec son homologue, M. Fernando Solana, secrétaire des Relations extérieures du Mexique. La rencontre servira à préparer la visite du Premier ministre du Mexique du 15 au 18 mars.

"Étant donné son rôle économique et politique de premier plan dans la région, le Mexique occupe une place prioritaire dans notre stratégie d'expansion de nos relations avec cette partie du globe, a indiqué M. Clark. Les discussions au niveau ministériel seront pour nos deux pays une importante occasion de passer en revue leurs relations croissantes et de plus en plus diversifiées, sur le plan tant bilatéral que multilatéral."

Sept membres du cabinet mexicain et neuf ministres canadiens participeront aux entretiens, au cours desquels il sera notamment question d'environnement, de commerce et d'investissement, d'agriculture, de tourisme et d'entraide judiciaire. Une partie importante de la réunion sera consacrée à un échange de vues sur les dossiers politiques et économiques régionaux et internationaux.

En tant que membre du Groupe des 77 et du Groupe de Rio, le Mexique est tout particulièrement qualifié pour faire valoir les points de vue des pays en développement et des États latino-américains. Chef de file dans les affaires politiques de l'Amérique latine, il est aujourd'hui le principal débouché du Canada dans la région. Le commerce bilatéral, qui s'est chiffré à 1,8 milliard en 1988, connaît une importante expansion. Le Canada est le troisième débouché commercial du Mexique.

SEPTIÈME RÉUNION DU COMITÉ MINISTÉRIEL MIXTE  
CANADA-MEXIQUE

Ottawa, les 22 et 23 janvier 1990

Créé en novembre 1968 par voie d'échange de notes à l'occasion d'une mission ministérielle en Amérique latine, le Comité ministériel mixte Canada-Mexique devait permettre aux ministres de se consulter sur des dossiers politiques, économiques et commerciaux d'intérêt pour les deux pays, ainsi que sur d'autres questions comme les échanges culturels. La dernière rencontre, à laquelle a participé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a eu lieu au Mexique en 1986.

Durant les discussions bilatérales, auxquelles prendront part jusqu'à neuf ministres canadiens et leurs homologues mexicains, il sera notamment question d'environnement, de projets agricoles, de coopération dans le secteur de la foresterie, de commerce, de possibilités d'investissement, de questions monétaires internationales, de tourisme et d'entraide judiciaire.

Le Canada et le Mexique discuteront des développements politiques et économiques qui surviennent à l'échelle internationale et régionale, l'un dans l'optique de sa participation au Sommet économique et de son adhésion nouvelle à l'OEA et l'autre en tant que Nouveau pays industriel, ainsi que du Groupe de Rio et du Groupe des 77.

Les réunions aideront à préparer la visite du Premier ministre Mulroney au Mexique du 15 au 18 mars.

Les séances plénières seront coprésidées par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et le secrétaire des Relations extérieures du Mexique, M. Fernando Solana. La partie canadienne accueillera la partie mexicaine durant les négociations bilatérales.

## RELATIONS ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE

Le Canada entretient avec le Mexique des relations plus importantes qu'avec n'importe quel autre pays d'Amérique latine. La contribution du Canada à l'économie mexicaine est considérable, la valeur du commerce entre les deux pays ayant quadruplé de 1979 à 1981. Les exportations canadiennes vers ce pays ont cependant baissé en raison de la crise économique à laquelle le Mexique fait face. Dominées par le pétrole brut, les importations en provenance du Mexique ont par contre augmenté régulièrement, et près du quart des importations de pétrole du Canada provenaient du Mexique en 1983, un sommet. Le commerce bilatéral entre les deux pays de 1982 à 1985 a fait du Mexique notre huitième partenaire commercial en importance et représentait environ 1 % de notre commerce global. En 1988, le commerce bilatéral a augmenté à 1,8 milliard de dollars, le Mexique étant le principal partenaire commercial du Canada dans la région. Les produits agricoles constituent notre principale exportation vers le Mexique et les pièces d'automobiles représentent le principal produit d'exportation du Mexique vers le Canada. Le Canada est actuellement le quatrième marché d'exportation en importance pour le Mexique. Environ 160 sociétés canadiennes ont créé des sociétés en participation au Mexique.

Le cadre institutionnel des relations bilatérales se caractérise par son étendue et son dynamisme. Le Comité ministériel conjoint (CMC) s'est réuni en mars 1986 pour la sixième fois depuis 1971, et des comités actifs composés de fonctionnaires discutent des relations commerciales, de la coopération dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie, des affaires culturelles ainsi que des questions d'ordre consulaire. La septième réunion du CMC est censée avoir lieu au Canada à la fin janvier 1990. La relation entre les deux pays a été marquée par plusieurs visites de personnalités politiques importantes. Le premier ministre Trudeau s'est rendu au Mexique trois fois en 1981-1982, et le président de la Madrid est venu au Canada au printemps 1984. Il y a eu plusieurs visites de ministres au cours des dernières années, notamment celles du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui s'est rendu au Mexique en janvier 1985 et y est retourné en mars 1986 pour la réunion du CMC. Le secrétaire aux Relations extérieures Sepulveda a fait une visite officielle à Ottawa en mars 1988. Le président Salinas a invité le premier ministre Mulroney à se rendre au Mexique en 1990.

L'honorable Guy Charbonneau, président du Sénat, a représenté le Canada à l'investiture du président Salinas de Gortari le 1<sup>er</sup> décembre 1988. La première rencontre avec un ministre du nouveau gouvernement a eu lieu en février 1989 lors de la visite à Ottawa du nouveau secrétaire aux Finances Pedro Aspe.

Canadiens et Mexicains ont appris à mieux se connaître au cours des dernières années. On estime à 500 000 le nombre de Canadiens qui se rendent chaque année au Mexique, le nombre de visiteurs mexicains au Canada se chiffrant pour sa part entre 40 000 et 60 000. Les échanges culturels se sont multipliés, et un programme vise notamment l'établissement et l'expansion des études canadiennes dans les universités mexicaines. Le Programme de travailleurs agricoles saisonniers du Mexique est une autre activité importante. Depuis 1974, un accord bilatéral entre le Canada et le Mexique offre un cadre permettant l'entrée de travailleurs temporaires mexicains sur le marché canadien du travail agricole. Le programme est censé permettre de remédier aux pénuries saisonnières de main-d'oeuvre agricole canadienne et il est avantageux pour les deux pays. En 1988, plus de 1 500 travailleurs mexicains ont été demandés par des employeurs canadiens.

La coopération entre les deux pays dans le secteur agro-alimentaire constitue une dimension particulièrement forte de la relation. Un protocole d'entente sur la coopération agricole et un accord sur l'achat et la livraison de produits agricoles ont été conclus, et le Comité agricole conjoint Canada-Mexique (CAC) a tenu, depuis 1980, trois réunions qui ont permis d'examiner et de définir d'éventuels domaines de coopération, le bétail, les forêts et le secteur agro-industriel étant des domaines particulièrement prometteurs. Le ministre de l'Agriculture Wise a assisté, en octobre 1986 à Mexico, à la réunion du conseil d'administration de l'Institut interaméricain de coopération sur l'agriculture, et il a pu en même temps poursuivre les consultations bilatérales avec son homologue mexicain. De même, M. Edwards Pesquiera, secrétaire à l'Agriculture et aux Ressources hydrauliques, a assisté à la neuvième Conférence interaméricaine des ministres de l'Agriculture, tenue à Ottawa en septembre 1987.

L'énergie représente aussi un élément clé de la relation entre les deux pays. Le Canada a signé en mai 1980 un accord de coopération industrielle et énergétique avec le Mexique qui a servi de cadre à un accord pétrolier entre les deux États et à l'accroissement des échanges commerciaux. Le Canada s'est engagé à importer 44 000 barils de brut mexicain par jour, total qui a été réduit de 12 % par accord mutuel à la suite de la diminution de la demande en 1982. Étant donné, toutefois, la récente déréglementation de l'industrie pétrolière au Canada, les importations de pétrole mexicain dépendent maintenant des résultats des négociations menées directement par les différentes sociétés pétrolières avec PEMEX, la société pétrolière d'État du Mexique. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse, a fait sa première visite officielle au Mexique en janvier 1987.

À l'instar d'autres pays et organismes internationaux, le Canada a été prompt à venir en aide aux victimes du tremblement de terre de septembre 1985. Le gouvernement canadien a tout d'abord engagé une somme de 1 million de dollars à titre de secours d'urgence et il a versé 250 000 \$ à un fonds administré par l'ambassade, un grand nombre de particuliers, d'entreprises commerciales et d'ONG offrant diverses formes de secours. En décembre 1985, le ministre des Relations extérieures a annoncé la décision du gouvernement d'engager un montant supplémentaire de 3,75 millions de dollars devant permettre la reconstruction d'une école technique, de logements et de centres de services communautaires à Mexico ainsi que la réalisation d'un projet d'eau potable et d'hygiène publique de l'UNICEF dans l'État de Guerrero.

Au cours de la dernière année, le président Salinas a mis en oeuvre un grand nombre de politiques devant permettre de moderniser le Mexique et de rendre l'économie davantage concurrentielle. De nombreux organismes parapublics ont été privatisés (y compris une importante société aérienne), des barrières aux investissements étrangers ont été supprimées, les capitaux en fuite ont été ramenés au Mexique, une nouvelle entente a été conclue avec les établissements financiers internationaux qui sont les principaux créanciers du Mexique, et des réformes politiques ont été entreprises. L'avenir s'annonce très difficile, mais prometteur.

## COMMERCE BILATERAL CANADA-MEXIQUE

Le Mexique, qui est notre plus important partenaire commercial en Amérique latine, occupe le dix-septième rang dans notre commerce global. En 1988, les échanges bilatéraux ont dépassé 1,8 milliard de dollars, le Mexique jouissant d'un excédent de 800 millions de dollars. Ce déséquilibre s'explique par les exportations mexicaines de produits autres que pétroliers, qui ont augmenté de façon spectaculaire depuis le milieu des années quatre-vingt.

En 1988, nos exportations vers le Mexique se sont élevées à 487 millions de dollars. La composition de ces exportations a considérablement changé. Depuis les années soixante-dix, le pourcentage des produits agricoles est passé de 13 % à 32 % du total des exportations, alors que celui des produits finis a diminué marginalement, passant de 33 % à 28 % en 1988. Les principales exportations sont les céréales et oléagineux, le blé, le soufre, la potasse, les produits de pâtes et papiers, ainsi que les produits de l'automobile et de télécommunications.

Nos importations en provenance du Mexique ont changé de façon encore plus spectaculaire. Le pétrole brut, qui dominait au début des années quatre-vingt, a été remplacé par les produits manufacturés et agricoles, qui sont les principaux produits de ce pays vendus au Canada. Les ventes de produits de l'automobile, de matériel électronique, d'appareils ménagers, ainsi que de matériel de bureautique et de traitement des données ont notamment connu une croissance phénoménale, passant d'une vingtaine de millions de dollars vers la fin des années soixante-dix à environ 600 millions en 1987. Aujourd'hui, ces produits représentent plus de la moitié du total des exportations mexicaines au Canada et font de plus en plus concurrence à nos propres produits.

Les échanges commerciaux entre les deux pays devraient continuer de croître à court terme et pourraient atteindre cinq milliards de dollars d'ici l'an 2000. Le Canada concentre sa promotion afin de tirer parti des importantes initiatives de libéralisation commerciale mises en oeuvre depuis l'accession du Mexique au GATT en 1986, et qui ont entraîné la levée d'une vaste série de barrières tarifaires et non-tarifaires. Entre autres secteurs recommandés aux exportateurs canadiens, mentionnons les transports, les télécommunications, l'agro-industrie, les produits et services miniers et de protection de l'environnement, que le Mexique a désignés comme prioritaires. La privatisation d'entreprises publiques et le renforcement du secteur privé devraient multiplier les possibilités d'échanges et d'investissements entre le Canada et le Mexique.

LISTE DES MINISTRES PARTICIPANTS

DU CÔTÉ MEXICAIN

Fernando Solana  
Secrétaire des  
Relations extérieures

Pedro Aspe Armella  
Secrétaire des Finances  
et du Crédit public

Jaime Serra Puche  
Secrétaire du Commerce et  
du Développement industriel

Carlos Hank Gonzalez  
Secrétaire de l'Agriculture  
et des Ressources hydrauliques

Patricio Chirinos Calero  
Secrétaire de l'Aménagement  
urbain et de l'Écologie

Pedro Joaquin Coldwell  
Secrétaire du Tourisme

Enrique Alvarez Del Castillo  
Procureur général

DU CÔTÉ CANADIEN

Le très honorable Joe Clark  
Secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures

L'honorable Michael H. Wilson  
Ministre des Finances  
et  
L'honorable John McDermid  
Ministre d'État aux Finances

L'honorable John Crosbie  
Ministre du Commerce extérieur

L'honorable Donald Mazankowski  
Ministre de l'Agriculture  
et  
L'honorable Frank Oberle  
Ministre d'État aux Forêts

L'honorable Lucien Bouchard  
Ministre de l'Environnement

L'honorable Thomas Hockin  
Ministre d'État aux  
Petites entreprises et  
au Tourisme

L'honorable Pierre Blais  
Solliciteur général  
et  
L'honorable Doug Lewis  
Ministre de la Justice

---

---